

## **INSTITUTS INFIRMIERS : FO APPELLE À SÉCURISER ET À DÉVELOPPER DURABLEMENT LES CAPACITÉS DE FORMATION !!!**

Alors que les débats parlementaires autour du projet de loi de finances 2026 (PLF) sont terminés, le premier ministre a décidé d'engager la responsabilité de son gouvernement, en utilisant l'article 49-3. Pour autant, à ce jour, l'incertitude sur les financements des Instituts de Formation en Soins Infirmiers (IFSI) reste d'actualité en raison de la potentielle non-reconduction des crédits issus du protocole d'accord État-Régions signé le 14 mars 2022. Certaines régions (Grand-Est, Bretagne, Pays de Loire) ayant même anticipé ces restrictions budgétaires, déclarent que 1 262 places seraient supprimées, dont 652 pour la seule région Grand-Est, où l'enjeu du financement étatique dépasse 24 millions d'euros.

L'extrapolation à l'ensemble du territoire serait gravissime, dans le sens où le nombre de places dans les IFSI reviendrait à des niveaux comparables à ceux observés avant le Ségur de la santé, en 2019.

Pour la Fédération FO des personnels des services publics et de santé (FO-SPSS), cette situation à la fois inadmissible, inconcevable et en inadéquation complète avec les besoins de la population. Ces besoins s'inscrivent dans un contexte de vieillissement accéléré de la population, de croissance démographique soutenue dans plusieurs régions et de départs massifs à la retraite parmi les professionnels de santé.

Par ailleurs, cette situation ne peut générer qu'une aggravation des tensions de recrutement, une fragilisation accrue des équipes soignantes, une dégradation encore plus forte des conditions de travail, une accélération des fermetures de lits, de services et d'établissements, ainsi qu'un renforcement des inégalités territoriales d'accès aux soins.

Au-delà d'un ONDAM insuffisant, déjà dénoncé lors du vote du projet de loi de financement de la sécurité sociale (PLFSS) par la Fédération FO des personnels des services publics et des services de santé (FO-SPSS), l'avenir de notre système de santé passe par la pérennité des capacités de formation des professionnels soignants, et en particulier de la filière infirmière. C'est un enjeu crucial.

Face à ces constats particulièrement alarmants, la Fédération FO-SPSS exige :

- **De sécuriser sans délai les financements nécessaires** afin de maintenir, à minima, les capacités de formation de l'année 2025 ;
- **D'inscrire ces financements dans une trajectoire pluriannuelle**, offrant une visibilité indispensable aux Régions et aux instituts de formation ;
- **D'engager une réflexion prospective nationale** sur les besoins en formation infirmière, en cohérence avec les évolutions démographiques et pour la mise en œuvre de ratios de qualité ;
- **De pérenniser les engagements issus du Ségur de la santé**, et d'aller au-delà pour répondre aux besoins croissants de la population.

# Communication de presse



Pour la Fédération FO-SPSS, former davantage d'infirmiers aujourd'hui :

- C'est mettre un terme à la dégradation des conditions de travail pour les agents et améliorer demain la qualité, la continuité et l'égalité d'accès aux soins, pour l'ensemble de nos concitoyens ;
- C'est respecter les infirmières déjà en poste et les futures professionnelles qui s'engagent dans le métier, en améliorant leurs conditions de travail.

**Pour la Fédération FO-SPSS les engagements pris doivent être tenus.**

**Info de dernière minute :** la DGOS nous a informés hier soir qu'au final, aucune place ne serait supprimée dans les IFSI. Il nous appartiendra toutefois de vérifier cette information auprès de nos régions et départements.

Le secrétariat fédéral

Paris, le 22 janvier 2026

Fédération des Personnels  
des Services Publics et  
des Services de Santé  
Force Ouvrière

[www.fo-publics-sante.org](http://www.fo-publics-sante.org)  
[fo.sante-sociaux@fosps.com](mailto:fo.sante-sociaux@fosps.com)  
[fo.territoriaux@fosps.com](mailto:fo.territoriaux@fosps.com)

Tél. : 01 44 01 06 00

153 - 155 rue de Rome  
75017 PARIS